

CONSEIL D'ECOLE du R.P.I.
du mardi 22 juin 2021
salle de la mairie de Perpezac le Blanc

Début de séance : 18h

Présents : Mme Labrousse, maire de Perpezac-le-Blanc
Mr Lescure, maire de Louignac
Mr Labrousse, conseiller municipal de Perpezac-le-Blanc
Mr Faucher, conseiller municipal de Louignac
Mmes TARRIER et Agnoux, délégués des parents d'élèves
Mme Dumas, D.D.E.N. de Louignac
Madame David, D.D.E.N. de Perpezac-le-Blanc
Mmes Farge-Batier et Benkemoun-Duléry, enseignantes

Excusés : Madame Grelier
Madame Lapouge

1) Le point sur les activités

-Rencontre USEP

Athlétisme :

- Le 1er Juin, pour le cycle 2
- Le 10/06 à Objat, pour le cycle 3. Cette rencontre s'est déroulée par un jour de beau temps et les élèves ont réalisé de très belles performances.

-Découverte du collège d'Objat (CM2)

Le professeur d'allemand du collège d'Objat est venu à l'école pour présenter sa matière et pour inciter les élèves à pratiquer cette langue. Les élèves ont pu visionner une vidéo de présentation de l'établissement.

-Pêche à Louignac

Les élèves des cycles 2 et 3 ont découvert les poissons et la technique de la pêche grâce à l'intervention de 2 animateurs de la Maison de la Pêche de Lissac sur Couze.

Cette activité a initié les élèves à "l'art de la patience".

Merci à Monsieur Froidefond de nous avoir accueillis sur son domaine.

- Projet Jardin:

Le jardin de l'école a vu le jour après les vacances d'avril. Merci aux Serres du Moulin Neuf qui nous a offert l'ensemble des plants de légumes, de fleurs d'ornement et de plantes aromatiques.

- Le 2 avril, une intervenante du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) a fait découvrir aux enfants les insectes pollinisateurs et leur rôle dans la reproduction des végétaux.

- Le 10 juin , nous avons accueilli au sein de l'école, GARGAMIEL, apiculteur corrézien qui nous a présenté son métier, et nous a fait goûter son miel,

-Fête de la musique

Deux professeurs de l'école de musique d'Objat sont venus, le 21 juin au matin, pour faire découvrir aux élèves différents instruments de musique.

Merci pour ce beau moment de partage.

-Atelier théâtre

Madame Sèverine Garde, professeur de théâtre, est intervenue deux fois dans nos classes pour faire découvrir aux élèves l'importance du corps, du lâcher-prise et de la concentration dans l'art théâtral.

2) Le point sur les effectifs :

Rentrée	Perpezac-le-Blanc				Louignac			
	GS	CP	CE1	Total	CE2	CM1	CM2	Total
2021	1	5	7	13	4	5	4	13
2022	2	1	5	8	7	4	5	16
2023								

3) Remerciements

Les enseignantes remercient une personne qui souhaite rester anonyme pour un don de livres fait à chacune des classes. Elles remercient également les mairies pour leur contribution dans l'achat de deux tablettes (Perpezac le Blanc) et de deux ordinateurs qui serviront à la direction. Ce renouvellement de matériel a été financé, en partie, par l'Éducation Nationale.

4) Lecture du règlement intérieur et ajouts

Relations Parents-Enseignants :

Si les parents souhaitent communiquer une information à l'enseignante, ils doivent le faire par l'intermédiaire du cahier de liaison et s'ils souhaitent la rencontrer, ils doivent prendre rendez-vous.

Les parents se doivent d'être polis et respectueux dès lors qu'ils se trouvent aux abords de l'école, au sein de l'école et lors des entretiens avec l'enseignante.

Surveillance

Responsabilités :

Pour Louignac : de 8h50 à 12h et de 13h20 à 16h30, les élèves sont sous la responsabilité de leur enseignante.

De 12h à 13h20, la cantinière est responsable des élèves.

Le chauffeur de bus est responsable des élèves qu'il véhicule.

Si un enfant n'est pas récupéré à 16h30 ou à 17h10 après une séance d'APC, l'enseignante chargée d'école sera contrainte d'appeler la gendarmerie.

Pour Perpezac

-8h35 à 12h15 : les élèves sont sous la responsabilité de leur enseignante

-12h15 à 13h35 : les élèves sont sous la responsabilité des employées communales.

Si un enfant n'est pas récupéré à 16h15 ou après une séance d'APC, il sera confié à la garderie.

Après lecture du règlement intérieur des deux écoles du RPI, les membres du conseil d'école l'ont approuvé.

5) Projet 2021-2022 :

Projet d'éducation artistique et culturel : ***Le théâtre au service de l'expression orale et corporelle.***

Partenaire : Compagnie Théâtre sur le Fil-Madame Séverine Massias Comédienne

6) Questions diverses

Madame David, DDEN de l'école de Perpezac le Blanc, nous quitte pour aller à l'école de Saint Aulaire.

Madame Dumas, actuellement DDEN à Louignac, assurera donc la fonction de DDEN pour les deux écoles du RPI.

Un city stade va voir le jour à Perpezac le Blanc et pourra accueillir les élèves des deux écoles. Il sera, dans un premier temps, consacré aux sports collectifs.